

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE
& DU PAYS DE SILLÉ

JUILLET
2019

4CPS magazine

n°4

La Maison de la Musique ● Acteur du territoire



Bernay-Neuvy-en-Champagne • Conlie • Crissé • Cures • Degré • Domfront-en-Champagne • La Chapelle-Saint-Fray • La Quinte
Lavardin • Le Grez • Mézières-sous-Lavardin • Mont-Saint-Jean • Neuvillalais • Neuville-en-Charnie • Parennes • Pezé-le-Robert • Rouessé-
Vassé Rouez • Ruillé-en-Champagne • Sainte-Sabine-sur-Longève • Saint-Rémy-de-Sillé • Saint-Symphorien • Sillé-le-Guillaume • Tennie



www.4cps.fr

Le service de radiologie rouvre ses portes à Sillé-le-Guillaume



Fermé depuis plus de 2 ans, le service de radiologie devrait rouvrir ses portes en septembre prochain au sein de la maison médicale pluridisciplinaire intercommunale à Sillé-le-Guillaume.

Ce projet est porté par le Pôle gérontologique Nord Sarthe, dont fait partie le Centre Hospitalier Local de Sillé-le-Guillaume, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé. **« Nous équipons les locaux avec du nouveau matériel et sommes en cours de recrutement de deux manipulateurs et d'un secrétaire, précise Madame Montigny-Frapy, directrice du Pôle gérontologique Nord Sarthe. Nous serons en capacité de réaliser des prestations d'imagerie conventionnelle (radiographies os - poumons), mais nous ne pratiquerons ni les échographies, ni les mammographies. En outre, comme c'était le cas pour le précédent service, les radios seront analysées dans les plus brefs délais via la technique de télé-interprétation. »**

Comme le souligne Madame Montigny-Frapy, cette réouverture répond à une forte attente de la population. Elle affirme la volonté des pouvoirs publics de garantir à tous les habitants, dans un souci de santé publique, un plateau d'imagerie médicale à moins de 30 mn de leur domicile.

« La reprise du service de radiologie est le fruit d'une volonté politique et, en particulier, du travail qui a été mené depuis deux ans par les élus de la 4CPS auprès de l'Agence Régionale de Santé avec l'appui du Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe et de son ancien président Jean-Claude Boulard ainsi que du Député Damien Pichereau », ajoute Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Développement économique.



Pôle Intercommunal

📍 4 rue de gaucher
72240 Conlie
☎ 02 43 52 11 67
✉ contact@4cps.fr

Antenne administrative

📍 30 rue du Docteur Touchard
72140 Sillé-le-Guillaume
☎ 02 43 20 11 31
🌐 www.4cps.fr

> Directeur de publication : Joël Méténier > Contact : Chantal Vallée > Rédaction : MC'Comm > Crédit photos : MC'Comm et 4CPS, sauf mention contraire
> Création et réalisation : Service communication de la 4CPS - Stéphane Lefeuve
> Cartographie : Service SIG de la 4CPS - Hervé Vinsonneau > Impression : Bemo Graphic
> Distribution : Mediapost > Imprimé à 9 000 exemplaires.



SOMMAIRE

Administration générale 04

Budget 2019,
La fibre optique pour tous dès 2022,
Contrat Territoires-Région (CTR)
Plus d'un million et demi d'euros de fonds régionaux pour le territoire,
Un site Internet au service des SIG.

Technologies 07

Les CyberCentres au service des publics !

Tourisme 08

Sillé-Plage :
un intérêt communautaire réaffirmé,
Une Maison de site pour l'été 2020,
Une nouvelle équipe à l'Office de Tourisme,
Le Conservatoire de la pivoine fait rayonner la 4CPS dans le monde entier,
Cinéma de plein air.

Équipements culturels 10

La Maison de la Musique, acteur du territoire,
La Maison de la Musique poursuit son implantation à Conlie.

Aménagement 11

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
en phase de finalisation.

Actions sociales 13

La Communauté de communes renforce sa collaboration avec la CAF et la MSA,
Joindre le geste à la parole,
Les accueils pour l'enfance et la jeunesse passent sous compétence communautaire,
Les écrans au cœur d'une réflexion partagée,
Un Centre social ouvert aux familles.

Environnement 16

Des modes de collecte simplifiés et harmonisés,
Dates des reports de collecte des ordures ménagères,
SPANC : contrat renouvelé avec LBN,
Horaires de vos déchèteries,
Budget 2019 : gestion des déchets.

Économie 18

Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) : la 4CPS relance la démarche,
Les collégiens à la découverte des métiers et des formations,
Espace Emploi : convention renouvelée avec Pôle Emploi,
Modulic : une entreprise d'électronique bien ancrée sur le territoire,
Changer de métier, se former : le Fongécif informe les salariés.

édito

Joël MÉTÉNIER
Président de la 4CPS
Maire de Saint-Symphorien



Au cours du printemps, le Conseil Communautaire de la 4CPS, à la suite d'un débat ouvert et de qualité, a fait le choix de conserver la gestion de Sillé-Plage, tout en rétrocédant le camping à l'Office National des Forêts (ONF), propriétaire du site. Cette décision, prise à l'unanimité, démontre l'attachement des élus communautaires à cet espace, qui est un élément historique et incontournable de notre identité territoriale. A travers ce vote, nous avons également mis en avant notre volonté de valoriser le tourisme comme élément moteur du développement local. Les communes de la 4CPS possèdent, en effet, de réels atouts touristiques (chemins, hébergements, forêt de la Petite Charnie...) qui contribuent à l'attractivité du territoire et que nous avons, par conséquent, le devoir de promouvoir.

Priorité au développement économique

Plus globalement, les élus de la 4CPS ont construit un budget 2019 volontaire, qui, malgré une nouvelle baisse des dotations, donne la priorité au développement économique, synonyme de ressources nouvelles et de créations d'emplois.

Construire le territoire de demain

Les prochains mois de notre Communauté de communes seront aussi marqués par la finalisation et l'adoption du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document, très important, encadrera l'évolution de notre territoire pour les 15 prochaines années. Il sera le résultat d'un long travail de terrain et de réflexion auquel tous les élus et

la population sont dès à présent, associés. Ce Plan Local d'Urbanisme intercommunal traduira notre volonté de garantir à chaque habitant le meilleur cadre de vie possible, en optimisant à la fois les avantages de la ville et de la campagne.

Fibre optique, Enfance / Jeunesse, accès aux soins : toujours améliorer les services

C'est dans cet esprit, que la Communauté de communes s'est engagée, au sein d'un Contrat Territoire Innovant, à garantir le raccordement de toutes les communes de la 4CPS au réseau départemental de fibre optique d'ici à 2022. L'intercommunalité apportera, ainsi, une participation financière importante à cette initiative du Conseil Départemental, qui assurera à tous un très haut débit Internet.

C'est aussi dans cette logique, que les communes ont transféré à la Communauté de communes la compétence Enfance / Jeunesse, la chargeant de gérer les Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Cette évolution, qui sera progressive, s'inscrit dans la continuité du travail que nous avons déjà mené pour développer les services dédiés à la petite enfance. Le succès rencontré par les deux Pôles Petite Enfance, à Conlie et à Sillé-le-Guillaume, démontre la justesse de notre démarche.

De même, nous restons extrêmement attentifs à la préservation de l'offre médicale, afin de garantir l'accès aux soins pour tous les citoyens. C'est pourquoi, dans le cadre de la compétence Santé, nous avons une réflexion sur les trois cabinets médicaux de Tennie (médecins, infirmières et dentaire) qui sont complémentaires des deux maisons de santé pluridisciplinaires du territoire, à Sillé-le-Guillaume (établissement intercommunal) et à Conlie (établissement municipal).

L'environnement au cœur de l'avenir

Enfin, je souhaite que nous réussissions à mettre en place un Contrat de Transition Ecologique, qui sera porté par le Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe et nous permettrait de bénéficier de facilités administratives pour développer et promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables. Aujourd'hui, en effet, plusieurs initiatives sont en train de voir le jour sur le territoire dans ce domaine (implantation d'un champ éolien, incitation à l'installation de panneaux photovoltaïques, association de plusieurs agriculteurs pour créer une unité de méthanisation...). Il nous appartient de les soutenir, d'encourager les synergies pour contribuer à la préservation de notre environnement et de la biodiversité, en nous appuyant sur les richesses naturelles de notre territoire rural.

Le développement économique au centre des investissements

Pour cette année 2019, les élus de la Communauté de communes (4CPS) ont donné la priorité au développement économique, dans l'objectif d'encourager l'implantation de nouvelles activités et de favoriser le développement des entreprises du territoire. Ce travail doit, à terme, générer des recettes complémentaires, dans un contexte de baisse des dotations publiques.

Un budget de fonctionnement maîtrisé

Le Conseil communautaire a, de nouveau, fait preuve d'une grande rigueur, tout en maintenant la qualité des services proposés à la population. Dans cet esprit, il a mis l'accent sur des investissements générateurs de recettes et s'est attaché à ne pas augmenter les dépenses de fonctionnement, en particulier pour le budget de Sillé-Plage qui est parfaitement stabilisé.

L'une des seules évolutions notables du budget de fonctionnement est l'intégration des dépenses de gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement. Mais, celles-ci sont neutralisées par une attribution de compensation transférée des budgets communaux vers le budget communautaire.

Les charges de personnel font l'objet d'une légère augmentation qui est due, d'une part à la création d'un poste à temps partiel d'intervenant assurant l'éveil musical en milieu scolaire, d'autre part au recrutement de deux "maîtresses de maison" affectées aux multi-accueils à Conlie et Sillé-Guillaume.

En parallèle, les budgets dédiés aux services, notamment à l'action sociale (multi-accueils, centre social, Relais Assistantes Maternelles...), à la Maison de la Musique et à la promotion touristique (Office de Tourisme), sont maintenus.

Au bout du compte, malgré la baisse de 34 000 € de Dotation Globale de Fonctionnement, les élus ont réussi à maintenir le niveau des taux des taxes intercommunales, mais restent plus vigilants que jamais.

Principaux investissements : Bâtiments d'activités, fibre optique et Maison de site à Sillé-Plage

C'est pourquoi deux des principaux investissements inscrits au budget 2019 sont la réhabilitation d'une friche industrielle (l'ancien Intermarché) et la construction d'un bâtiment "blanc" prêt-à-l'emploi, qui pourrait être dédié à l'accueil d'une ressourcerie (valorisation d'objets, de vêtements, de meubles ayant déjà été utilisés). Il est prévu que ces deux bâtiments soient érigés sur des zones d'activités communautaires à Sillé-le-Guillaume.

De plus, dans le cadre des transferts de compétences consécutifs à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Communauté de communes a acquis un bâtiment d'activités, jusqu'alors communal, situé à Tennie.

Le montant des trois opérations est évalué 1,4 million d'euros et la collectivité bénéficiera, pour les réaliser, d'aides de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et de la Région (Contrat Territoires-Région).

Ainsi, la Communauté de communes va disposer de bâtiments qui lui permettront de répondre aux demandes d'entrepreneurs et porteurs de projets ayant un besoin rapide de locaux.

Enfin, les élus ont réaffirmé leur volonté de favoriser le développement touristique, considéré comme un moteur de l'économie locale, en programmant la reconstruction de la Maison de site (qui remplacera la Maison du Lac et de la Forêt) à Sillé-Plage, pour un montant d'environ 500 000 €.

Dépenses 2019 des principaux secteurs



	ADMINISTRATION GÉNÉRALE 4 055 670 € ⁽¹⁾
	OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES 3 066 032 € ⁽²⁾
	ENVIRONNEMENT 1 955 007 €
	ÉCONOMIE 1 555 247 €
	TOURISME 1 478 352 €
	SOCIAL 1 214 915 €
	MAISON DE LA MUSIQUE 294 950 €
	TECHNOLOGIES 285 700 €
	AMÉNAGEMENT 215 792 €
	SPORT 13 700 €

⁽¹⁾ dont fonds de roulement : 930 040 € ;
remboursement emprunts : 402 181 € ;
Service Incendie et Secours : 290 252 €

⁽²⁾ dont attributions de compensation
reversées aux communes : 1 136 000 €

Budget total : 14 135 365 €

La fibre optique pour tous dès 2022 !



Depuis 2004, le Conseil départemental de la Sarthe s'est engagé dans un ambitieux programme d'aménagement numérique du territoire, avec pour objectif de garantir à toute la population, particuliers et entreprises, le meilleur accès possible à Internet, y compris dans les secteurs ruraux les plus isolés.

Dès l'origine, les communautés de communes ont été associées à cette démarche qui a pris une nouvelle dimension en 2012, lorsque le Département a décidé de construire un réseau de fibre optique devant garantir à tous les foyers sarthois un très haut débit Internet permanent et stable. Ainsi, la fibre optique a commencé à être déployée en Sarthe à partir de 2014, y compris sur la Champagne Conlinoise et le Pays de Sillé, avec le soutien financier des communautés de communes, à hauteur de 500 € par prise. Sur la 4CPS, les communes de Saint-Symphorien, Rouez, Parennes, Neuville-en-Charnie, Saint-Rémy-de-Sillé et Pezé-le-Robert ont été les premières à être connectées dans ces conditions.

En 2017, le Conseil départemental a pris la décision d'accélérer ce déploiement en fixant un objectif encore plus ambitieux : que toutes les communes sarthoises soient desservies par la fibre optique dès 2022 (le programme initial prévoyait l'issue du déploiement vers 2035). Pour ce faire, l'organisme public chargé du programme, Sarthe Numérique, a confié la poursuite du déploiement à un opérateur privé, Sartel THD, via une Délégation de Service Public. Cette procédure

a permis de mobiliser plus de fonds, réduisant d'autant la contribution des communautés de communes.

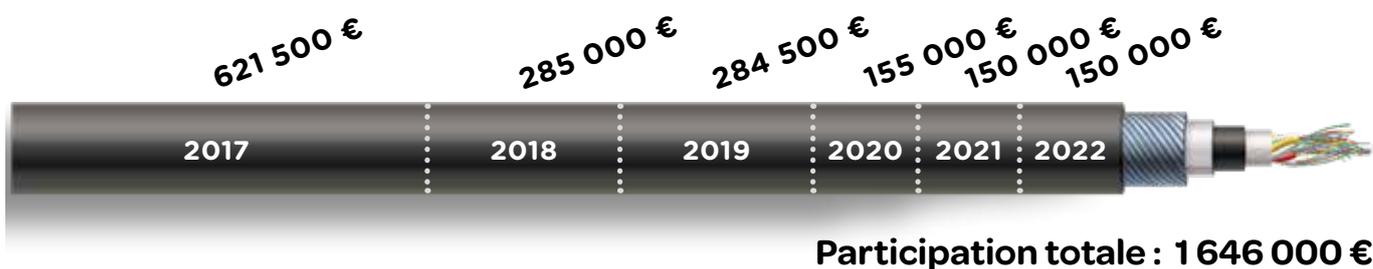
Remplissant les conditions requises, à savoir qu'elle a déjà apporté une contribution financière conséquente au déploiement de la fibre optique, la Communauté de communes a récemment signé un nouveau Contrat de Territoire Innovant avec le Conseil départemental. Grâce à celui-ci, la contribution de la 4CPS à la construction du réseau de fibre optique sera de 155 000 € en 2020 et de 284 500 € pour 2019⁽¹⁾.

En conséquence, d'ici 2022, tous les foyers pourront, s'ils le souhaitent, bénéficier d'un accès à Internet à un très haut débit, dans les mêmes conditions qu'en zone urbaine. A l'évidence, cette qualité de service va renforcer l'attractivité du territoire, notamment auprès des entrepreneurs et des ménages, tout en permettant de lutter contre l'isolement numérique.

Plus de renseignements sur <http://www.axione-sartel.fr>

⁽¹⁾ Cette année, le raccordement concerne les communes de Lavardin, Domfront-en-Champagne et La Chapelle-Saint-Fray.

Participation financière de la Communauté de communes au déploiement de la fibre optique sur le territoire



Contrat Territoires-Région (CTR)

Plus d'un million et demi d'euros de fonds régionaux pour le territoire



Mercredi 13 mars, la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, Christelle Morançais, est venue signer, à Sillé-le-Guillaume, le Contrat Territoires-Région passé entre la Région et le Pays de la Haute Sarthe, auquel adhère la Communauté de communes (4CPS). Cette convention garantit l'attribution de 1 603 000 € de fonds régionaux, pour la période 2018 - 2020, sur des projets portés par la Communauté de communes et par les communes de la 4CPS.

Comme l'a souligné Christelle Morançais, ce soutien financier de la Région vise, en priorité, à accompagner les collectivités dans leur travail en faveur du développement local. **« Le CTR est un outil destiné à favoriser la proximité des services et l'équité entre chaque territoire. Nous laissons les élus le gérer librement en n'imposant qu'une seule thématique prioritaire : la transition énergétique »**, a expliqué la Présidente du Conseil Régional. Dans cet esprit, près de 700 000 € ont été dédiés à des opérations communales de rénovation thermique et d'amélioration de l'éclairage public.

« Notre CTR est orienté vers huit thématiques : la rénovation thermique, l'éclairage public, le développement économique, le sport, les bornes de recharges pour voitures électriques, le tourisme, la mobilité, le service à la population. Il doit générer 6 876 191 € d'investissements sur le territoire, détaille Gérard Galpin, Premier Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Administration Générale. **Nous nous réunirons tous les 6 mois pour faire le point et procéder à d'éventuelles révisions de la répartition des fonds en fonction de l'avancée des projets. »**



Lors de la signature du CTR, la Présidente de la Région a visité le multi-accueil à Sillé-le-Guillaume, récemment agrandi grâce aux fonds régionaux.

Les fonds du CTR contribuent notamment à financer trois projets initiés par la Communauté de communes : la réhabilitation d'une friche commerciale et la construction d'un bâtiment blanc à Sillé-le-Guillaume, en matière économique, ainsi que l'extension du bâtiment de la petite enfance à Sillé-le-Guillaume.

IN SUN WE TRUST **Cadastre solaire** Promouvoir l'énergie photovoltaïque

La Communauté de communes a fait le choix d'adhérer au Cadastre solaire que vient de mettre en place le Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe dont elle est membre.

Le Cadastre solaire est un outil informatique qui permet aux collectivités, comme aux particuliers, d'optimiser le rendement de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment leur appartenant. Le système indique comment orienter les panneaux et sur quelle surface, puis calcule le montant potentiel que peut rapporter un tel investissement. De plus, le Cadastre solaire, appelé "In Sun we trust" propose une liste d'installateurs labellisés qui, de préférence, ont

leur siège dans la région. En ce sens, le Cadastre solaire a également vocation à rétablir la confiance dans le recours à l'énergie solaire (beaucoup de ménages ayant été échaudés par des installateurs peu scrupuleux). Ainsi, il encourage les habitants et les élus à recourir aux énergies renouvelables pour contribuer à la préservation de l'environnement et participer, en ce sens, à un grand projet collectif.

Plus de renseignements sur : www.insunwetrust.solar

Un site Internet au service des SIG

Le Conseil départemental a mis en place un service Internet destiné à héberger les Systèmes d'Information Géographique (SIG) communaux et intercommunaux. La Communauté de communes a fait le choix d'adhérer à ce WEB-SIG.

« Le Système d'Information Géographique (SIG) est un outil informatique qui offre la possibilité de visualiser sur un même plan diverses données collectées et numérisées, tels les Plans Locaux d'Urbanisme, l'emplacement des réseaux d'électricité, d'eau, d'assainissement ou de gaz, la voirie... Le SIG permet ainsi, aux techniciens et aux élus, d'avoir toutes les connaissances nécessaires avant de lancer des travaux ou de donner une autorisation d'urbanisme, résume Gérard Galpin, Premier Vice-Président de la Communauté de communes et Conseiller Départemental. Afin de faciliter l'accès des collectivités sarthoises à cet outil et de leur permettre de travailler sur un même modèle, le Conseil départemental a pris l'initiative de développer un site Web-SIG. Les communautés de communes et communes qui adhèrent à ce service peuvent, ainsi, mutualiser leurs données, tout en conservant bien évidemment leur autonomie et en respectant les règles de confidentialité. »



Les agents des services d'urbanisme des communes de la 4CPS ont suivi une formation au WEB SIG

La Communauté de communes 4CPS a choisi d'adhérer à ce service, dont le coût est très modéré, Hervé Vinsonneau, chargé de mission SIG, a déjà collecté et mis en forme de nombreuses données. « Nous disposons déjà d'une bonne base d'informations que l'on va encore enrichir au fil de temps et qui seront utiles à la Communauté de communes et à l'ensemble des communes de la 4CPS ».

Les CyberCentres au service des publics



« De plus en plus de démarches administratives doivent désormais être effectuées via Internet. Or, comme nous l'avons constaté, un certain nombre d'habitants ne maîtrisent pas ou ne possèdent pas les outils informatiques indispensables à ces obligations nouvelles, explique Eric Poisson, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Technologies de l'Information et de la Communication. C'est pourquoi il nous a semblé important de répondre aux besoins des citoyens en instaurant des ateliers d'accompagnement à la dématérialisation. Notre objectif est de permettre à tous les publics de se familiariser avec l'ordinateur et les dispositifs informatiques mis en place par les organismes publics. En ayant pour principe de ne pas se substituer à lui, les animateurs aident l'utilisateur, en s'adaptant à ses demandes, à constituer son dossier fiscal, à préparer les éléments nécessaires à l'établissement d'une carte d'identité ou au renouvellement d'un permis de conduire, à appréhender les différents portails administratifs comme France Connect ou Améli (pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie)... »

Ces ateliers sont proposés dans les deux CyberCentres de la 4CPS, sur des horaires complémentaires, le lundi de 10h à 12h à Sillé-le-Guillaume et le mardi de 16h à 18h à Conlie. « Nous limitons le nombre d'utilisateurs à trois par séance, afin d'offrir un suivi individualisé réellement efficace. C'est pourquoi les personnes intéressées doivent impérativement s'inscrire au préalable, prévient Eric Poisson. A travers cette initiative, les CyberCentres de la Communauté de communes jouent pleinement leur rôle en rendant un service au public. »

Vers de nouveaux ateliers

Toujours à l'écoute des habitants, les animateurs des CyberCentres de la Communauté de communes ont constaté que nombre d'internautes rencontrent des difficultés à stocker et à gérer leurs mots de passe. Par conséquent, un atelier sur cette thématique devrait être initié dans les mois à venir.

Contacts

Pour plus d'informations, contactez les animateurs :

CyberCentre de Conlie

📍 4 rue de Gaucher
72240 Conlie

☎ 02 43 52 06 11

✉ cybercentres@4cps.org

CyberCentre de Sillé-le-Guillaume

📍 30 rue du Docteur Touchard
72140 Sillé-le-Guillaume

☎ 02 43 20 36 07

🌐 www.cybercentres.4cps.org

Sillé-Plage : un intérêt communautaire réaffirmé



Après un important travail de réflexion mené avec l'Office National des Forêts (ONF) et plusieurs partenaires publics, le Conseil communautaire de la 4CPS a fait le choix de conserver à sa charge l'exploitation de Sillé-Plage, confirmant l'intérêt communautaire du site. Cependant, pour des raisons économiques, les élus ont décidé de rétrocéder le camping à l'ONF.

« Les terrains de Sillé-Plage sont la propriété de l'ONF qui accorde à la collectivité, par convention, la jouissance du site, à la condition de respecter un certain nombre de règles garantissant la préservation des lieux, explique Paul Melot, Vice-Président de la Communauté de communes 4CPS en charge de la compétence Tourisme. Cette convention arrivant à échéance fin 2019, il nous a semblé que le temps était venu de remettre à plat la gestion de Sillé-Plage pour s'inscrire dans une nouvelle dynamique répondant mieux aux attentes du public. »

Dans cette perspective, les élus ont constitué un groupe de travail auquel étaient associés l'ONF, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Sarthe Développement (Conseil départemental) et le Parc naturel régional Normandie-Maine. Ils ont aussi rencontré tous les prestataires exerçant des activités sur Sillé-Plage pour leur faire part des nouvelles propositions de l'ONF, notamment en matière de redevance et de respect de l'environnement. **« Nos propositions ont majoritairement reçu un accueil favorable des prestataires qui, pour la plupart, ont choisi de maintenir leurs activités sur le site »,** poursuit Paul Melot.

Pour sa part, après un débat de bonne tenue, où de nombreuses opinions se sont exprimées, le Conseil communautaire a accepté de renouveler sa convention avec l'ONF, en réduisant toutefois son périmètre d'intervention à 65 hectares (au lieu de 150 jusqu'alors), conservant le grand étang, ainsi que les activités de restauration et de loisirs. Cette convention prendra effet en 2020. **« Cependant, nous avons choisi de ne pas conserver la gestion du camping, dont le déficit était trop important. Celui-ci va donc être rétrocédé à l'ONF qui aura la charge de trouver un repreneur, précise Paul Melot. A travers ces décisions, les élus ont rappelé leur attachement à Sillé-Plage qu'ils considèrent comme le moteur du développement touristique local et comme un élément incontournable de l'identité du territoire. Pour autant, ils ont aussi voulu faire preuve de rigueur financière en excluant un service qui se révélait trop déficitaire et mettait en danger l'avenir du site. Ainsi, selon nos calculs, le coût du site, qui était de 450 000 € en 2017-2018, devrait être ramené à 200 000 €. »**



▶ Projet de la Maison de site

Une Maison de site Pour l'été 2020

Aujourd'hui, plus que jamais, la Communauté de communes 4CPS souhaite que Sillé-Plage soit un élément structurant du développement local et c'est pourquoi les élus ont inscrit au budget de cette année la démolition-reconstruction de la Maison du Lac et de la Forêt qui deviendra une Maison de site, accueillant chaque été l'Office de Tourisme de la 4CPS. Les travaux, qui bénéficieront du soutien financier de l'Etat, devraient démarrer à l'automne pour que le nouveau bâtiment soit prêt dès l'été 2020. Plus globalement, l'objectif des élus est de valoriser les atouts naturels de Sillé-Plage en le positionnant comme un site exemplaire d'écotourisme où les sports de pleine nature (randonnées pédestres, équestres, VTT...) auront une place privilégiée, dans le respect et l'application du plan de gestion.

Une nouvelle équipe à l'Office de Tourisme



L'Office de Tourisme de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé s'appuie sur une nouvelle équipe de trois professionnels pour mener à bien ses missions au service de la valorisation du territoire.

Angélique Grolleau, directrice de la structure depuis mars 2015, a en charge l'animation des stratégies de « développement, marketing et communication-promotion ». A ses côtés elle peut désormais compter sur Noémie Bernard et Matthieu Picouveau, recrutés depuis mars 2019. Chargée de développement, Noémie assure notamment la gestion de la Taxe de Séjour et l'animation des réseaux de professionnels. Matthieu intervient davantage sur la communication avec notamment la refonte de l'identité visuelle de l'Office de Tourisme ou encore la conception d'un nouveau site internet. L'équipe s'est aussi rapprochée de la Station verte de la Petite Charnie.

« Chacun de nous intervient en fonction de ses compétences, mais nous privilégions le travail collaboratif, en équipe, sans cloisonnement excessif, précise Angélique Grolleau. A nous trois, nous devons devenir des « reporters du territoire » afin de raconter aux visiteurs son histoire, déceler ses aspérités, ses richesses et faire émerger son identité propre. Nous devons aussi repérer et nous adapter aux nouvelles tendances (besoin d'authenticité, activités nature...), sources d'attraction pour les touristes».

Cinéma de Plein air Demandez le programme

Cet été, le Pays de la Haute Sarthe organisera pour la 9^{ème} année consécutive des séances de cinéma de plein air. Découvrir un village et son patrimoine, avant de se retrouver pour une séance de cinéma ouverte à tous les publics.

- > Vendredi 12 juillet : stade de foot de Crissé en partenariat avec l'Interassociation de Crissé.
- > Vendredi 16 août : Château de Sourches à Saint-Symphorien.
Film : Mademoiselle de Jonquières.

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur le site internet du Pays de la Haute Sarthe.



Pays de la Haute Sarthe

Le Conservatoire de la pivoine fait rayonner la 4CPS dans le monde entier

Ouvert en 2015 dans les douves du château de Sourches, à Saint-Symphorien, le conservatoire de la Pivoine attire, chaque année, des visiteurs du monde entier.

Créé par la propriétaire des lieux, Bénédicte de Foucaud, ce site, unique au monde, compte plus de 2 300 variétés de pivoines que l'on peut admirer lors de leur floraison, entre les mois de mai et juin. Année après année, cette incroyable collection, qui offre une infinie variété de couleurs, de formes et de textures, ne cesse de s'enrichir pour le plus grand plaisir des amoureux des fleurs et de la nature. A n'en pas douter, ce conservatoire est un nouvel atout touristique de charme pour la 4CPS.



Le Conservatoire de la pivoine ouvre à la période de floraison, de mai à juin

Pour en savoir plus

Agenda des fêtes et manifestations :

Visites guidées, randonnées, après-midi avec les enfants, expositions, concerts, etc. L'Office de Tourisme de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé vous propose de retrouver toutes les idées de sorties en Champagne Conlinoise et Pays de Sillé sur son site internet :

🌐 www.tourisme.sille-le-guillaume.fr

📧 contact@tourisme4cps.fr

📞 02 43 20 10 32

La Maison de la Musique, acteur du territoire



En l'espace de quelques années, la Maison de la Musique s'est imposée comme un élément moteur de la vie culturelle locale, mais aussi comme un acteur incontournable de la 4CPS.

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2018 - 2019, élèves et professeurs de la Maison de la Musique se sont successivement produits à Sillé-le-Guillaume (spectacle l'Ogre qui aimait les champignons en partenariat avec les écoles d'Evron et de La Milesse), à Domfront-en-Champagne (concert quatuor de clarinettes), à Conlie (auditions instrumentales), à Mont-Saint-Jean (concert de musiques actuelles), ou encore à Rouessé-Vassé (théâtre musical). L'établissement, dans le cadre du projet Choralèges réunissant les orchestres des collègues Paul Scarron de Sillé-le-Guillaume et André Pioger de Conlie, a même donné un remarquable concert au sein de l'Abbaye royale de l'Épau le 15 mai dernier.

« Notre volonté est de valoriser le travail de tous nos élèves, tout en nous ouvrant sans cesse à de nouveaux horizons », résume Ginette Sybille, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de la compétence Equipements culturels. L'élue cite en exemple le travail mené avec un ensemble professionnel autour de l'œuvre "L'ogre qui aimait les champignons", qui a été applaudie par plus de 600 spectateurs en trois représentations, ainsi que la création de théâtre musical qui rassemblait l'orchestre junior de la Maison de la Musique et l'atelier théâtre de Rouessé-Vassé.

« C'est dans cette continuité que, dès la rentrée prochaine, nous allons remettre en place des interventions musicales en milieu scolaire, à raison de 10 h par semaine dans un premier temps. Celles-ci seront orchestrées par des enseignants spécialisés, recrutés par la Maison de la Musique, qui travailleront en partenariat étroit avec les professeurs des écoles volontaires », poursuit Ginette Sybille.



▶ Volonté de proposer des animations sur tout le territoire

Musiques actuelles et traditionnelles au cœur du projet

Au cours de l'année scolaire à venir, l'équipe de la Maison de la Musique va également poursuivre son travail en direction des musiques actuelles amplifiées (rock, blues, reggae, électro...) et des musiques traditionnelles (notamment celtique), qui font l'objet d'un véritable engouement de la part des jeunes, comme des adultes. **« Ces pratiques collectives, qui reflètent l'identité de l'établissement, donnent aux élèves l'occasion de construire leurs**

propres projets, avec enthousiasme, et de le faire partager au public, souligne Ginette Sybille. **Elles nous permettent de mettre l'accent sur la pédagogie de groupe à laquelle nous sommes très attachés. La classe de musique traditionnelle qui s'est créée autour du professeur d'accordéon diatonique, Jean-François Le Coz, et a la particularité de s'appuyer sur les traditions orales, pourrait même s'élargir à l'apprentissage de la danse celtique et bretonne. »**

Plus globalement, le directeur de la Maison de la Musique, Bruno Michel, rappelle que la Maison de la Musique propose, à tous ses adhérents, un parcours complet d'apprentissage qui part de l'éveil et de la formation initiale jusqu'à la pratique collective, en passant par les cours individuels. **« Notre objectif est de faire découvrir à chacun toutes les facettes de la musique, en encourageant tout particulièrement le travail en groupe, comme le rappelle le projet d'établissement qui a été voté par le Conseil communautaire »,** résume Ginette Sybille.



▶ Les pratiques collectives sont au cœur de l'enseignement musical

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en phase de finalisation

La Maison de la Musique poursuit son implantation à Conlie

Depuis septembre 2018, la Maison de la Musique est présente sur Conlie où elle propose plusieurs modules d'apprentissage.

Ainsi, dans des locaux contigus à l'école primaire (rue du Docteur Repin), des cours d'éveil musical et de formation musicale sont dispensés, de même que l'apprentissage de plusieurs instruments : guitare, piano, flûte, cuivre.

En parallèle, une classe de pratique collective a été mise en place au sein du collège André Pioger.

N'hésitez pas à vous inscrire !



▶ La Maison de la Musique est également tournée vers les musiques actuelles

Les dates d'inscription

Les inscriptions à la Maison de la Musique pour la saison 2019 - 2020 auront lieu :

- > **Mardi 2 & mercredi 3 juillet à Sillé-le-Guillaume**
(à la Maison de la Musique) de 17h à 20h.
- > **Jeudi 4 juillet à Conlie**
(au Pôle intercommunal) de 17h à 20h.

Les inscriptions nouvelles s'effectueront à partir du jeudi 29 août à la Maison de la Musique.

- > **La reprise des cours est prévue : le lundi 9 septembre.**

Maison de la Musique

📍 489 route Paul Scarron - 72140 Sillé-le-Guillaume

☎ 02 43 20 05 09 - 06 31 68 22 11

✉ maison.musique@4cps.org



Fruit d'un travail de terrain, dans lequel se sont impliqués de nombreux élus, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sera présenté et discuté en Conseil communautaire au début de cet été. Il devrait être définitivement adopté avant les prochaines élections municipales de mars 2020, après avoir notamment fait l'objet d'une enquête publique à l'automne.

« Le 8 avril dernier, les élus de la 4CPS ont approuvé le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et franchi ainsi l'une des principales étapes de l'élaboration du PLUi », affirme Joachim Bellessort, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Aménagement de l'espace. En effet, en adoptant ce document, le Conseil communautaire a arrêté, pour les 15 prochaines années, les grandes lignes de la politique d'aménagement du territoire dans tous ses domaines d'interventions : urbanisme, déplacements, développement économique, habitat, préservation de l'environnement et continuité écologique... « Ces choix ont été définis après la tenue de 65 réunions auxquelles ont participé près de 200 élus municipaux. De nombreuses propositions constructives ont émergé de ces débats, au cours desquels chacun s'est exprimé en toute franchise, souligne Joachim Bellessort. Je constate, en particulier, que ces échanges, pilotés par le chargé de mission Urbanisme / PLUi de la 4CPS, Gilles Fortier, ont contribué à faire évoluer positivement le regard des élus sur le territoire et sur l'avenir de notre intercommunalité. »



▶ Les agriculteurs ont répondu présent aux réunions qui leur étaient dédiées



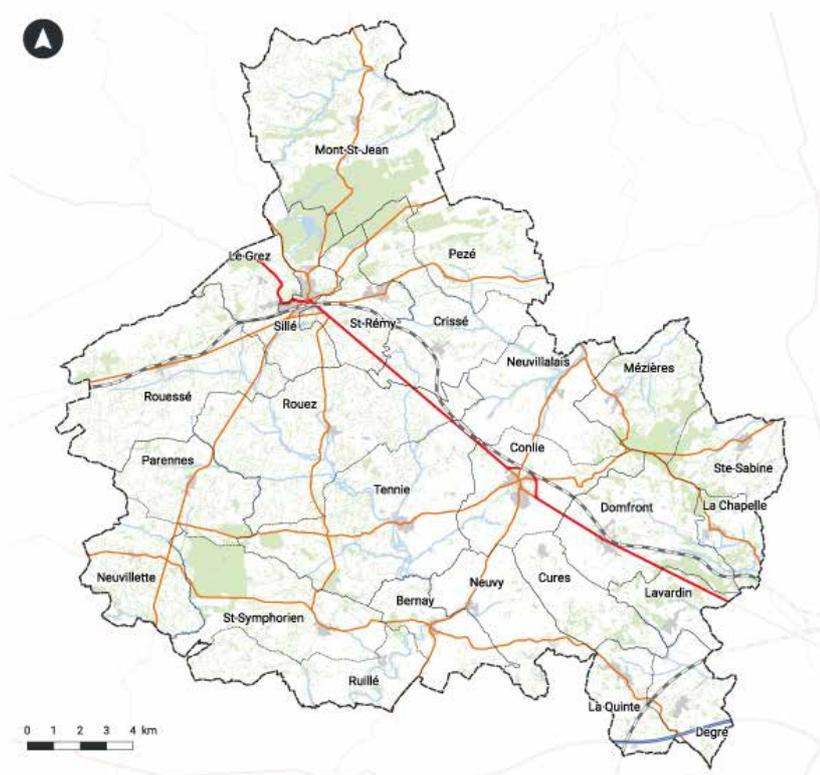
▶ Élus et habitants sont associés à la démarche

80 agriculteurs consultés

Au cours de ce processus d'élaboration du PADD, la Communauté de communes a également tenu à consulter les agriculteurs, notamment pour confirmer et compléter le recensement des sièges d'exploitation et des zones humides. 80 exploitants agricoles ont, ainsi, participé à six réunions publiques qui se sont déroulées successivement à Bernay-Neuvy, La Quinte, Tennie, Mont-Saint-Jean, Rouez et Sainte-Sabine.

Un territoire découpé en zones

« En parallèle, nous nous sommes appuyés sur le PADD pour dessiner les contours des différents types de zones qui seront inscrites dans le PLUi. Nous avons, en ce sens, défini les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles, ainsi que les zones naturelles et forestières, poursuit Gilles Fortier. Puis, pour chaque catégorie, nous avons établi un règlement qui s'applique à tous les habitants. » Dans ce cadre, un travail a notamment été réalisé pour déterminer les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). « Il s'agit de parcelles d'une surface minimale de 5 000 m², situées dans les centres-villes ou en limite des bourgs, qui sont désignées pour être urbanisées en priorité ». Rappelons que l'une des premières vocations des PLUi, selon les directives des pouvoirs publics, est de favoriser la densification de l'habitat au cœur des bourgs, pour limiter l'expansion urbaine.



Les quatre principaux axes du PADD :

- > Mettre en place une stratégie de développement différenciée du territoire : répondre à la forte demande de constructions sur les communes les plus proches du Mans, favoriser la reprise de logements vacants, diversifier l'offre de logements, varier les densités de constructions, améliorer la répartition des services et la mobilité au sein du territoire...
- > Mettre en place une politique économique ambitieuse s'appuyant sur les atouts du territoire : renforcer les zones d'activités existantes et développer l'activité autour de la ligne de chemin de fer, ainsi que dans les communes périphériques, encourager l'implantation des petites entreprises, soutenir l'économie agricole, forestière et touristique...
- > Renforcer la vocation touristique du territoire : renforcer notamment l'attractivité de Sillé-Plage, valoriser le patrimoine bâti, développer l'activité de randonnée, favoriser le développement des hébergements touristiques...
- > Préserver l'environnement et le paysage : protéger et préserver les haies et les milieux naturels, œuvrer au développement des énergies renouvelables et à la préservation des ressources naturelles (notamment sur le périmètre classé Natura 2000), améliorer le paysage urbain...

Donnez votre avis !



Déjà, au cours du mois de juin, six réunions publiques ont permis de présenter le PADD et de recueillir l'avis des habitants. Ceux-ci seront de nouveau consultés lors de l'enquête publique qui est prévue pour l'automne prochain. Mais, sans attendre, chacun peut consulter les documents édictés dans le cadre du PLUi (dont le PADD) et donner son avis, en les consultant en mairie ou en se rendant sur le site Internet du PLUi : www.plui.4cps.fr



La Communauté de communes renforce sa collaboration avec la CAF et la MSA



La Communauté de communes 4CPS a récemment signé une Convention Territoriale Globale des services aux familles avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et une Charte Territoriale des Solidarités avec les familles avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Par ces accords, les deux organismes s'engagent à renforcer leur soutien à l'intercommunalité autour d'un véritable projet de territoire baptisé 2022@COMm.4CPS

2022 @ COMm.4CPS

« Désormais, la CAF souhaite privilégier des coopérations personnalisées et différenciées en fonction des besoins de chaque communauté de communes. C'est pourquoi elle a mis au point ces Conventions Territoriales Globales (CTG) que la 4CPS est l'une des premières collectivités à signer sur le département, explique Sonia Moinet, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de la compétence Sociale. La MSA a également choisi de contractualiser avec la 4PCS, en lui accordant une aide de 30 000 €. La 4CPS est la seule collectivité choisie par la MSA pour le département de la Sarthe pour une période de 4 ans »

La signature de ces deux conventions va déboucher sur un plan d'actions qui s'étendra de 2019 à 2022 et auquel sont associés les partenaires locaux et départementaux. Dans ce but, cinq groupes de travail alimentent les cinq thématiques suivantes.

- > La possibilité pour les habitants d'accéder à leurs droits et services (responsabiliser chacun sur ses devoirs, prise en compte des fragilités sociales, s'appuyer sur le numérique et la communication...);
- > Renforcer et harmoniser l'offre en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse en prenant en compte la parentalité;
- > Développer une animation de la vie sociale structurée et adaptée aux diversités en favorisant l'implication des habitants;
- > Garantir la complémentarité entre le développement économique et l'insertion professionnelle;
- > Renouveler l'offre de logements en adéquation avec les besoins des habitants.



santé
famille
retraite
services

Joindre le geste à la parole

Depuis plusieurs mois, le multi-accueil intercommunal "P'tites pousses", à Conlie, développe une initiative originale qui consiste à communiquer avec les enfants en associant la parole à une communication gestuelle.

« Il s'agit d'un outil au service de pratiques éducatives bienveillantes, précise Katia Guy, la directrice des "P'tites pousses". L'objectif est de permettre à l'enfant qui ne parle pas encore de se faire comprendre par un geste simple accompagné par le mot adéquat. Cette méthode lui permet d'exprimer un besoin primaire tel que manger, boire, dormir, réclamer son doudou, dire bonjour ou au revoir... C'est une passerelle entre le stade préverbal et le stade verbal. L'enfant arrive mieux à se faire comprendre et en est d'autant moins frustré. Cela favorise son bien-être et son intégration dans le groupe. »

Cette expérience a été proposée par Hélène et Mélanie, deux éducatrices, qui ont découvert cette méthode sur le terrain. « Mais, c'est un vrai projet d'équipe, assurent les deux professionnelles de la petite enfance, soulignant que de plus en plus de parents appliquent aussi cette méthode à la maison. A l'évidence, cette expérience est une belle réussite qui contribue à l'éveil de l'enfant. »

Les accueils pour l'enfance et la jeunesse passent sous compétence communautaire



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) extrascolaires (vacances scolaires) et périscolaires (mercredi) sont de compétence communautaire.

Après réflexion, le Conseil communautaire de la 4CPS a considéré que les Accueils de Loisirs Sans Hébergement pour l'enfance (3-12 ans) et la jeunesse (12-17 ans) relevaient de l'intérêt communautaire. La compétence était jusqu'alors exercée par la Communauté de communes, les communes ou les SIVOS selon les parties du territoire. Afin de se conformer à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), le Conseil communautaire devait trancher sur une prise de compétence communale ou une prise de compétence communautaire.

« La Caisse d'Allocations Familiales, qui est l'un des principaux financeurs de ces accueils, nous a clairement encouragé dans cette voie, considérant la Communauté de communes comme l'échelle la plus pertinente pour développer une politique Enfance / Jeunesse cohérente pour la prise en charge des enfants de 0 à 17 ans sur l'ensemble du territoire », résume Sonia Moinet, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de la compétence Sociale.

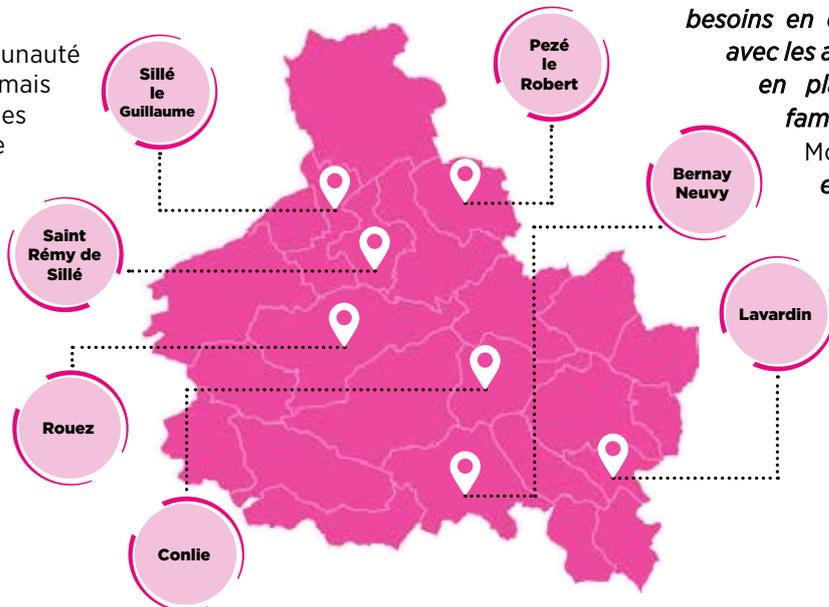
En conséquence, la Communauté de communes prend désormais à sa charge le financement des services dédiés à l'enfance et à la jeunesse, à savoir les Accueils de Loisirs Sans Hébergement extrascolaires et les accueils périscolaires du mercredi. Une

attribution de compensation transférée des budgets communaux vers le budget communautaire permet de financer cette nouvelle compétence.

De plus, afin de favoriser l'égalité d'accès pour les familles du territoire, une harmonisation des tarifs de l'ensemble des accueils de loisirs présents au sein de la Communauté de communes sera effective à partir du 8 juillet 2019. Cette nouvelle tarification s'appuie sur les ressources et la composition de la famille. Ainsi, trois tarifs sont proposés selon le quotient familial. À noter qu'une attention particulière sera portée auprès des familles inscrivant plusieurs enfants.

Pour une transition progressive et cohérente, les élus ont souhaité, pendant deux ans, confier l'organisation des accueils de loisirs aux communes et SIVOS qui en avaient la compétence.

« Nous voulons nous donner le temps de réfléchir et d'évaluer les besoins en dialoguant sereinement avec les animateurs actuellement en place, ainsi qu'avec les familles, poursuit Sonia Moinet. Notre volonté est de maintenir un service de qualité et de proximité sur l'ensemble du territoire, à budget constant. »



Les écrans au cœur d'une réflexion partagée



Du 14 octobre au 14 novembre 2019, le service Actions sociales de la Communauté de communes 4CPS, le Centre social Marie-Louise Souty de Conlie, ainsi que de nombreux acteurs locaux (établissements scolaires, accueils de loisirs, médiathèques) vont encourager les familles à réfléchir sur la place des écrans (tablettes, smartphones, télévisions...) dans le quotidien de leurs enfants. Au programme : des conférences, des rencontres, des jeux...

« Nous avons constaté combien la place grandissante des écrans dans le quotidien des enfants préoccupait de plus en plus les parents, les enseignants ou encore les éducateurs, affirme Sonia Moinet, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de l'Action sociale. C'est pourquoi nous avons proposé d'organiser une réflexion et des animations sur ce sujet. »

« Nous nous sommes donc attelés à mettre en place ce projet, avec pour objectif d'associer le plus grand nombre de partenaires », poursuit Stéphane Hérisson, le directeur du Centre social Marie-Louise Souty. Un pari réussi, puisque la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les responsables des établissements scolaires et des médiathèques ont accepté de participer à cette initiative, tout comme les services de la Communauté de communes travaillant avec des enfants : multi-accueils à Conlie et à Sillé-le-Guillaume, Relais Assistantes Maternelles (RAM), Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), CyberCentres ...

Dans cette perspective, un programme est en train d'être co-construit par les différents partenaires du projet. Celui-ci comprendra plusieurs temps forts :

- > Une conférence "apprivoiser les écrans et grandir" animée par Flore Guattari, une psychologue spécialiste du développement et de l'éducation, jeudi 17 octobre à 20h, salle Léon Besnardeau à Sillé-le-Guillaume ;
- > Une journée "écrans en famille, un peu, beaucoup, passionnément ou autrement", samedi 19 octobre à l'espace Domfront, à Domfront-en-Champagne ;
- > Une soirée d'information et d'échanges sur le thème "le jeu et le développement psychomoteur du jeune enfant", mardi 22 octobre au Pôle intercommunal à Conlie.

« De plus, tout au long de la quinzaine, de nombreuses animations seront proposées, notamment dans les écoles, à partir de supports que nous sommes en train d'élaborer », ajoute Anne, coordinatrice famille du Centre social.

« Notre volonté n'est pas de diaboliser les écrans, mais d'aider les adultes et les enfants à optimiser leur usage et à imaginer des alternatives. Nous souhaitons, avant tout, prévenir pour agir ensemble et lutter notamment contre les dérives (influence sur le sommeil, la concentration, le comportement, le cyberharcèlement, les "fake-news"...), assure Sonia Moinet. Cette initiative répond à un besoin exprimé par de nombreux habitants. Pour les acteurs locaux travaillant sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, c'est aussi l'occasion d'échanger et de mieux se connaître. »

Un Centre social ouvert aux familles

Soutenu financièrement par la Communauté de communes, Le Centre social Marie-Louise Souty, à Conlie, développe de nombreuses animations pour les familles et favorise les liens entre les générations.

Parents pilotes

Sorties organisées par les familles dans le but de créer des liens et de favoriser l'autonomie.

Au programme : une sortie au parc Terra Botanica le 7 juillet, une visite à Sillé-le-Guillaume en juillet, une journée au zoo de Beauval le 28 août, ou encore une sortie à Papéa avant la rentrée...

Les Z'ateliers Pep's

Jeux, ateliers d'éveil... animés par des professionnelles du centre social et des multi-accueils. L'objectif est de favoriser la socialisation de l'enfant et de permettre aux parents et aux enfants d'échanger.

- > Au Pôle Petite Enfance à Conlie
2^{ème} vendredi du mois de 9h45 à 11h,
- > À l'Espace Petite Enfance à Sillé
2^{ème} jeudi du mois de 9h45 à 11h.

Le café des parents

Le café des parents est un temps de rencontres et d'échanges proposé régulièrement en soirée par le Centre social Marie-Louise Souty autour d'une thématique. Ils reprendront à partir de septembre.

Marché aux jouets

Samedi 9 novembre, de 14h à 16h, le Centre social Marie-Louise Souty organise son marché aux jouets. Venez nombreux, vendre et acheter des jouets !

En pratique

Pour avoir plus d'informations sur les activités du Centre Social :

- Centre Social
1 allée Marie-Louise Souty
72240 Conlie
- ☎ 02 43 52 11 50
- ✉ csconlie72@wanadoo.fr
- 📱 @CSMLSouty

Des modes de collecte simplifiés et harmonisés



Depuis le 1^{er} mars de cette année, à l'exception du verre, tous les objets recyclables (emballages plastiques et métalliques, journaux, cartonnages, briques alimentaires,...) sont à déposer dans un même type de colonnes de tri qui ont été adaptées (par l'agrandissement des ouvertures) ou implantées pour l'occasion. Ce nouveau dispositif dit « de flux mélangé » rend le tri plus facile et permet de l'étendre à de nouveaux produits comme les pots de yaourts ou les barquettes.



Malgré les évolutions techniques, des hommes et des femmes veillent aux erreurs de tri

« Cette évolution est la conséquence des progrès techniques réalisés par les filières de recyclage. Elle est aussi le fruit des investissements effectués par notre prestataire du tri sélectif, Valor Pôle 72, dont plusieurs élus sont allés

visiter récemment l'usine en zone sud du Mans », explique Dominique Genest, Vice-Président de la Communauté de communes 4CPS, en charge de la compétence Environnement.

Afin d'aider les habitants à bien assimiler ce nouveau dispositif de tri sélectif et les consignes inhérentes, la Communauté de communes a édité un « Guide de l'environnement » qui a été distribué à tous les foyers de la 4CPS.

« Deux ans après la création de la nouvelle Communauté de communes 4CPS, nous avons réussi à harmoniser l'ensemble des dispositifs de collecte des ordures ménagères, de tri sélectif et de fonctionnement des déchèteries à l'échelle de tout le territoire, en nous attachant à aller toujours dans le sens d'une meilleure protection de l'environnement, se félicite Dominique Genest, soulignant que **la 4CPS est l'une des premières collectivités françaises à avoir instauré le tri des emballages plastiques. Pour autant, nous devons continuer à être vigilants, à proposer encore des solutions innovantes et, surtout, à encourager les citoyens à poursuivre leurs efforts.** »

Consignes : les couvercles se recyclent !

Contrairement à certaines idées reçues, les couvercles en plastique ou en métal se recyclent. Il faut les déposer dans les conteneurs pour « Emballages et journaux ». Pensez-y !



Ne mettez pas vos couvercles dans les sacs poubelles

Horaires de vos déchèteries

- > L'entrée du dernier véhicule doit se faire **15 minutes avant la fermeture**,
- > Les déchèteries intercommunales sont **fermées les jours fériés**.



Horaires d'été :

du 1^{er} avril au 30 septembre

Déchèterie - Sillé-le-Guillaume

📍 rue Marcel Tabur - ZI d'Esse
72140 Sillé-le-Guillaume

☎ 02 43 20 23 80

Lundi : _____ 13h-16h
Mardi : _____ 13h-16h
Mercredi : 9h-12h _____ 14h-18h
Jeudi : _____ 10h-12h _____
Vendredi : 9h-12h _____ 14h-18h
Samedi : _____ 9h-12h _____ 14h-18h

Déchèterie - Conlie

📍 23 rue de l'Épinaube
72240 Conlie

☎ 02 43 20 28 23 / 06 24 34 49 25

Lundi : _____ 14h-18h
Mardi : _____ 14h-18h
Mercredi : _____ 14h-18h
Jeudi : _____ 14h-18h
Vendredi : 9h-12h _____ 14h-18h
Samedi : _____ 9h-12h _____ 14h-18h



4CPS

Pour en savoir plus :

Retrouvez plus d'informations sur le guide pratique de l'environnement disponible au Pôle intercommunal à Conlie ou à l'Antenne administrative à Sillé-le-Guillaume. Par ailleurs, vous pouvez télécharger ce guide sur le site de la 4CPS.

SPANC : contrat renouvelé avec LBN

La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) vient de renouveler sa confiance au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen (LBN) pour assurer le contrôle des installations d'assainissement autonome du territoire.



Ce service devra notamment poursuivre l'inspection des systèmes d'assainissement, en particulier ceux qui ont été déclarés non conformes, voire polluants, lors du premier passage des techniciens. Conformément à la loi, les contrôles d'installations d'assainissement non collectif sont également obligatoires lors de la vente d'un bien immobilier (mise aux normes à réaliser dans l'année qui suit la vente) et en cas d'aménagement ou de de réhabilitation d'une installation.

Renseignements

Pour avoir plus d'informations sur le Service Public d'Assainissement Non Collectif :

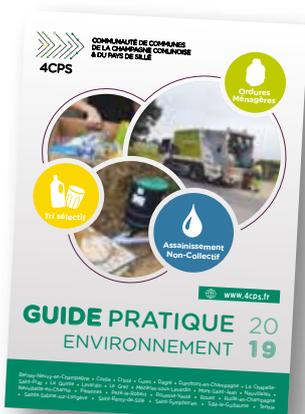
M. Nicolas KERCKHOF

📍 Pôles intercommunal

4 rue de Gaucher - 72240 Conlie

☎ 02 43 52 11 67

🌐 www.4cps.fr (environnement puis assainissement non-collectif)



Budget 2019 : gestion des déchets

Des évolutions, des dépenses maintenues.

Pour une amélioration constante du service, la Communauté de communes investit près de 400 000 € cette année dans la collecte et le traitement des déchets.

Elle a notamment programmé l'acquisition d'un camion Ampiro pour 80 000 €, l'aménagement d'un système anti-chutes à la déchèterie de Sillé-le-Guillaume pour 36 754 € (un tel système a déjà été installé à la déchèterie de Conlie) ou encore l'achat de nouveaux bacs roulants et des colonnes de tri dans le cadre de la mise en place de l'extension des consignes de tri.

En matière de fonctionnement, la collectivité a tenu compte de l'augmentation des tonnages de tri sélectif en lien avec les nouvelles consignes, de l'augmentation du coût des carburants, ainsi que de la revalorisation du prix des prestations. Pour autant, grâce à une gestion toujours plus rigoureuse et à la réorganisation des tournées, la 4CPS a stabilisé les dépenses de personnel et, surtout, a maintenu le niveau du coût de revient à la tonne.



Dates des reports de collecte des ordures ménagères



Tournées du Jeudi 15 août 2019 (*Assomption*)

- > **Mercredi 14 août** : Rouez / Rouessé-Vassé / Le Grez
- > **vendredi 16 août** : Sillé-le-Guillaume / Saint-Rémy-de-Sillé

Tournées Vendredi 1^{er} novembre 2019 (*Toussaint*)

- > **Jeudi 31 octobre** : Conlie / Tennie (La grouas ; Le ravoir, la groie grillé, Souvigné, le grand Chevaigné, Le petit chevaigné, Bel Air)
- > **Lundi 4 novembre** : Degré / La Quinte / Cures (sauf la Champagne, Les Clos, La grande Maiterie, Les Quatres, La motte) / Conlie (Val de Cures)

Tournées du lundi 11 novembre juin 2019 (*Armistice 1918*)

- > **Mardi 12 novembre** : Crissé / Mont-Saint-Jean
- > **Mercredi 13 novembre** : Ruillé-en-Champagne / Saint-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Bernay Ouest)

Tournées du Mercredi 25 décembre 2019 (*Noël*)

- > **Mardi 24 décembre** : La Chapelle-Saint-Fray (totalité) / Sainte-Sabine-sur-Longève (totalité) / Conlie (D75 - Rte de Mézières) / Domfront-en-Champagne (Lieux-dits Les Bruyères et Le Meslier)
- > **Jeudi 26 décembre** : Domfront-en-Champagne (totalité sauf Les Bruyères et Le Meslier) / Lavardin (totalité) / Mézières-sous-Lavardin (totalité) / Cures (lieux-dits : La grande Métairie, Les Quatres, La Motte)

Tournées du Mercredi 1er janvier 2020 (*Jour de l'An*)

- > **Mardi 31 décembre** : La Chapelle-Saint-Fray (totalité) / Sainte-Sabine-sur-Longève (totalité) / Conlie (D75 - Rte de Mézières) / Domfront-en-Champagne (Lieux-dits Les Bruyères et Le Meslier)
- > **Jeudi 2 janvier** : Domfront-en-Champagne (totalité sauf Les Bruyères et Le Meslier) / Lavardin (totalité) / Mézières-sous-Lavardin (totalité) / Cures (lieux-dits : La grande Métairie, Les Quatres, La Motte)

Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) la 4CPS relance la démarche



La Communauté de communes continue à encourager les entreprises à mutualiser leurs ressources et leurs services pour réduire leurs consommations énergétiques et, ainsi, générer des économies. Cette démarche, appelée Écologie Industrielle et Territoriale (EIT), est menée en partenariat avec le Pays et le Club d'entreprises de la Haute Sarthe. Elle a d'abord été expérimentée à l'échelle de l'ancien Pays de Sillé avant d'être, depuis près d'un an, élargie à l'ensemble de la 4CPS, notamment sur le secteur de Conlie.

Après l'établissement d'un diagnostic, quatre actions ont été lancées :

- > Un accompagnement à l'élaboration du "Document unique" qui recense les actions à mener pour limiter les risques d'accidents du travail et les maladies professionnelles. Cette formation a été suivie par 40 entreprises ;
- > L'organisation de sessions de formations "Santé Sécurité au Travail" ;
- > La collecte de "Déchets d'Équipements Electroniques et Electriques (D3E) ;
- > La mise en place de groupement d'achat d'énergie.

Dès la rentrée de septembre, la 4CPS relance la démarche EIT en renouvelant les actions déjà expérimentées, notamment à travers une nouvelle collecte de déchets. De même, la collectivité veut renforcer le dispositif d'achat groupé d'énergies qui a déjà permis à plusieurs entreprises de réaliser jusqu'à 25 % d'économies sur leur dépenses énergétiques. « **Ce système est organisé autour d'une plateforme qui regroupe les demandes, puis collecte et affiche, à partir des besoins exprimés, les offres des différents fournisseurs** », détaille Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Développement économique.

Enfin, les élus de la 4CPS sont favorables à l'extension de la démarche EIT aux agriculteurs, comme le souhaitent la Chambre d'agriculture et plusieurs organisations agricoles. Ceux-ci auront, en effet, tout à gagner de ce processus de mutualisation.

Les collégiens à la découverte des métiers et des formations

Jeudi 24 janvier 2019, plus de 200 collégiens des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} des établissements de Conlie et de Sillé-le-Guillaume se sont rendus à Mamers pour participer au Forum des métiers et des formations Sarthe Nord.

Ce forum était organisé conjointement par le Pays de la Haute Sarthe, les communautés de communes 4CPS (Champagne Conlinoise et Pays de Sillé), Haute Sarthe Alpes Mancelles et Maine Saosnois, ainsi que par la Mission locale Sarthe Nord. Les clubs d'entreprises des territoires concernés se sont également impliqués dans cette initiative à laquelle ont participé plus de 450 jeunes. « **Cette manifestation avait pour objectif de faire connaître aux jeunes la diversité des métiers et formations du territoire. Nous avons souhaité démontrer qu'il existe de nombreux débouchés professionnels porteurs et rémunérateurs au sein même de nos territoires** », explique Alain Horpin, Vice-Président de la 4CPS en charge de la compétence Développement économique.



Une large palette de métiers était représentée au sein du Forum

Ainsi, neuf secteurs d'activités étaient représentés au sein de l'Espace Saugonna, à Mamers, où se tenait le Forum : les transports, le bâtiment, les services à la personne, le travail du bois, l'agro-alimentaire, l'industrie, la santé, la défense et les métiers de bouche. Pour valoriser chacun d'entre eux, de nombreux professionnels, ainsi que des apprentis, étaient venus échanger avec les jeunes, présentant leur travail et proposant même des animations ludiques et pédagogiques, comme des films en réalité virtuelle ou des simulateurs de conduite. Des centaines de documents étaient aussi à la disposition des visiteurs.

« **Chacun a joué le jeu, les professionnels, les responsables des établissements scolaires, comme les techniciens des collectivités et des organismes de l'emploi et de la formation. Nous avons réalisé un vrai travail d'équipe entre collectivités intercommunales et acteurs de l'emploi et de la formation**, souligne Alain Horpin, qui se félicite de la réussite du projet. **Nous n'avons eu que des retours positifs, notamment de la part des collégiens ; ce qui nous encourage vivement à renouveler l'expérience.** »

Espace Emploi :

Convention renouvelée avec Pôle Emploi

Les élus de la Communauté de communes ont récemment renouvelé la convention qui lie l'Espace Emploi communautaire et Pôle Emploi.



▶ Une vraie relation de confiance entre Pôle Emploi et la 4CPS

Grâce à cet accord, l'Espace Emploi demeure l'interlocuteur privilégié de Pôle Emploi sur le territoire de la 4CPS. Il conforte sa capacité à offrir un service de proximité cohérent, partagé et concret qui favorise l'insertion professionnelle des habitants.

Cette convention permet notamment à la responsable du Service Emploi d'avoir plus facilement accès aux offres d'emploi, ainsi qu'aux évolutions réglementaires et législatives. Elle peut, en ce sens, garantir aux demandeurs d'emploi une information précise, tout en assurant un suivi personnalisé toujours plus efficace et réactif des dossiers. Il est également prévu de remettre en place des ateliers délocalisés.

Enfin, à l'occasion de ce renouvellement, le directeur de l'agence Pôle Emploi Le Mans Ouest, dont dépend le territoire de la 4CPS, est venu rencontrer les élus, lors du Conseil communautaire du mois de mai, afin de présenter le travail et les objectifs de sa structure.

L'Espace Emploi, un service d'accueil, d'information et d'orientation

Le renouvellement de la convention avec Pôle Emploi est l'occasion de rappeler quelle est la vocation de l'Espace Emploi. Géré par la Communauté de communes 4CPS, ce service a, en effet, pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner tous les publics ayant une problématique d'emploi ou (et) de formation. *« Notre mission est de lever les freins à l'emploi pour améliorer l'accès, résume l'animatrice de l'Espace Emploi, Laure Rioul. Dans ce but, j'aide les habitants à se familiariser avec les sites Internet proposant les offres d'emploi, je les conseille dans la rédaction des CV et des lettres de motivation, ainsi que dans la préparation aux entretiens. Je les guide dans leurs démarches et leur évolution professionnelle... »*

Pour mener à bien ce travail, l'Espace Emploi a des contacts fréquents avec les agences d'intérim, les organismes de formation et des entreprises locales avec lesquelles Laure Rioul a su établir des liens de confiance.

De plus, la Communauté de communes accueille différents prestataires qui viennent en soutien aux différents publics (jeunes, bénéficiaires du RSA...).

En pratique

L'Espace Emploi est ouvert :

- > en accès libre deux matinées par semaine, le mardi et le jeudi,
- > sur rendez-vous le lundi matin et après-midi des mardi et jeudi.

Espace Emploi - Mme Laure RIOUL

📍 30 rue du Docteur Touchard - 72140 Sillé-le-Guillaume

☎ 02 43 20 36 12 ✉ espace.emploi@4cps.org

Modulic, une entreprise d'électronique bien ancrée sur le territoire

Créée en 2012, l'entreprise Modulic occupe, depuis 2017, un bâtiment blanc de la Communauté de communes, construit sur la zone d'activités intercommunale des 4C à Conlie.

Dans ces locaux, elle conçoit et produit des cartes électroniques pour les fabricants de produits connectés, notamment à destination du secteur du chauffage et de la gestion d'énergie. Grâce à sa ligne de fabrication automatisée, Modulic a, ainsi, commercialisé pas moins de 80 000 cartes électroniques en 2018. Solidement attachée au territoire français, alors qu'une grande partie de ses concurrents s'est délocalisée en Afrique du Nord ou en Asie, l'entreprise, dirigée par Claude Porchel et comptant cinq salariés, développe sans cesse de nouveaux projets. Sa spécialisation en transmissions radio fréquence devrait, en ce sens, lui permettre de développer une offre d'assemblage rapide ou, à terme, l'installation d'une deuxième ligne de fabrication. Le bâtiment blanc communautaire peut favoriser cette croissance, car il offre des possibilités d'extension qui permettent de rêver toujours plus loin...



▶ La Sous-Préfète, Marie-Pervenche Piazza, a récemment visité Modulic

Le Fongecif informe les salariés :

En partenariat avec l'Espace emploi de la 4CPS, **jeudi 12 septembre 2019**, le FONGECIF organise une soirée d'informations à destination des salariés qui souhaitent s'informer sur le nouveau dispositif de formation pour changer de métier. Suite à cette réunion, une permanence sera organisée sur le territoire avec prise de RDV possible.

Toutes les permanences à l'Antenne administrative



Antenne administrative

📍 30 rue du Docteur Touchard
72140 Sillé-le-Guillaume
☎ 02 43 20 11 31
🌐 www.4cps.fr ✉ contact@4cps.fr



Mission locale

La Mission locale a pour vocation de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

🕒 **Jeudi** (matin)
Vendredi
(sur rendez-vous)

☎ 02 43 97 87 65

Centre d'Information sur le Droit des Femmes CIDFF et des Familles

Le CIDFF a pour missions de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

🕒 **Des juristes tiennent des permanences :**
2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois
(sur rendez-vous)

☎ 02 43 54 10 37



Mutualité Sociale Agricole

Les conseillers sociaux ou les correspondants en protection sociale apportent des réponses précises à vos interrogations lors de ces permanences.

🕒 **Vendredi** (sur rendez-vous)

🌐 msa-mayenne-orne-sarthe.fr



CMP Enfants/ Adolescents

Consultation Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents permet à l'enfant, dès son plus jeune âge, à l'adolescent comme à sa famille de trouver écoute, aide, et soins auprès de professionnels de la santé ...

🕒 **Mardi** (sur rendez-vous)

☎ 02 43 76 24 11



Caisse Primaire Assurance Maladie

Grâce à son numéro de Sécurité sociale, chaque personne a droit à la prise en charge de ses frais de santé, tout au long de sa vie.

🕒 **2^{ème} et 4^{ème} jeudi** du mois
de **14h à 16h**

! Pas de permanences pendant les vacances scolaires



Caisse d'Allocations Familiales

La Caisse d'Allocations familiales (CAF) a pour mission principale d'améliorer la vie quotidienne des familles notamment par le versement de prestations familiales ou sociales.

🕒 **1^{er} et 3^{ème} mardi** du mois
de **10h à 12h**



Familles Rurales

SOUTIEN À DOMICILE

🕒 **Mardi de 13h30 à 15h30**
(sauf le 1^{er} de chaque mois)
Vendredi de 13h30 à 15h30

☎ 02 43 33 25 91

ENTRAIDE FAMILIALE

🕒 **Mardi de 10h à 12h30**

☎ 06 43 51 89 58



AGAFI

Centre de formation associatif à but non-lucratif (loi 1901). Son projet est tourné vers l'accompagnement et la formation des personnes peu ou pas qualifiées.

🕒 **Mardi, jeudi & vendredi**
de **9h à 12h** (sur rendez-vous)

☎ 02 43 80 37 28



Essaimage

Association au service de la personne exclue, en grande précarité souhaitant entrer dans un parcours d'insertion.

🕒 **Mardi** (sur rendez-vous)

☎ 02 43 34 72 17